



## **Après Laudato'si Considérations économiques inspirées par le souci de la maison commune**

**« Nous ne sommes pas Dieu.  
La terre nous précède et nous a été donnée »**

Le pape François a donné le 24 mai 2015 une nouvelle encyclique Laudato si' sur la sauvegarde de la maison commune qui continue d'enrichir la doctrine sociale de l'Eglise. Cette belle lettre a été donnée quelques mois avant la 21<sup>e</sup> conférence de la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique de Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015.

Bien sûr, on sait que l'Eglise s'est toujours gardée de soutenir ou de promouvoir quelque théorie politique, économique ou sociale que ce soit. Aujourd'hui, comme hier, Elle « n'a pas de raison de proposer une parole définitive. (61) », et n'a aucune « prétention de juger des questions scientifiques ni de se substituer à la politique (188) », mais cherche simplement à servir le bien commun<sup>1</sup>. C'est donc autour de six chapitres<sup>2</sup>, cette lettre présente des axes de réflexion aux hommes de bonne volonté soucieux de la préservation de la vie sur la planète. Notre étude en propose une lecture critique à l'aune des grands enjeux économiques et sociaux contemporains.

### **Un hommage à saint François d'Assise**

Le ton est triste : « Si le regard parcourt les régions de notre planète, il s'aperçoit immédiatement que l'humanité a déçu l'attente divine (61). » Les immondices couvrent le monde. « À plusieurs endroits de la planète, les personnes âgées ont la nostalgie des paysages d'autrefois, qui aujourd'hui se voient inondés d'ordures (21). » Comme ci nous avons détruit « l'harmonie entre le Créateur, l'humanité et l'ensemble de la création (66) » pour lui « substituer à une beauté, irremplaçable et irrécupérable, une autre créée par nous (34) » ?

Pourtant, « chacun de nous a en mémoire des lieux dont le souvenir lui fait beaucoup de bien. Celui qui a grandi dans les montagnes, ou qui, enfant, s'asseyait pour boire l'eau au ruisseau, ou qui jouait sur une place de son quartier, quand il retourne sur ces lieux se sent appelé à retrouver sa propre identité. (84) » C'est

1 - Les extraits de Laudato si' cités sont suivis du numéro de leur paragraphe (entre parenthèses).

2 - Chapitre premier : Ce qui se passe dans notre maison (17-61), 2e chapitre : L'évangile de la création (62-100), 3e chapitre : La racine humaine de la crise écologique (101-136), 4e chapitre : Une écologie intégrale (137-162), 5e chapitre : Quelques lignes d'orientations et d'action (163-201), 6e chapitre : Education et spiritualité écologiques (202-246).

cette identité « que par la réconciliation universelle avec toutes les créatures », selon saint Bonaventure, d'une certaine manière, François d'Assise avait retrouvée. (66) » Et c'est donc à Saint François d'Assise, ami des pauvres et des abandonnés (10), et des animaux, patron des protecteurs de l'environnement, que le pape François, qui lui a voué son magistère, lui dédie aussi cette encyclique en reprenant son beau Cantique de créatures et son titre italien *Laudato si'* : « Loué sois-tu, mon Seigneur, avec toutes tes créatures, spécialement messire frère soleil, qui est le jour, et par lui tu nous illumines. (87) »

## Une religiosité relativiste

« La relation entre l'homme et la nature est devenue conflictuelle. (60) » L'homme doute du monde. « Les gens ne semblent plus croire en un avenir heureux, ils ne mettent pas aveuglément leur confiance dans un lendemain meilleur à partir des conditions actuelles du monde et des capacités techniques (...) Cependant, ils ne s'imaginent pas pour autant renoncer aux possibilités qu'offre la technologie. (113) » Le monde ne sait plus s'il préfère le réel au virtuel, s'il croit en l'humain ou en la machine. Il y a en cela une logique relativiste « qui permet de comprendre comment certaines attitudes, qui provoquent en même temps la dégradation de l'environnement et la dégradation sociale, s'alimentent mutuellement. (122) » Cette logique conduit à pousser « une personne à exploiter son prochain et à le traiter comme un pur objet, l'obligeant aux travaux forcés, ou en faisant de lui un esclave à cause d'une dette. (123) »

Le Pape avait déjà dénoncé dans *Evangelii gaudium*, (2013) ce « relativisme pratique qui caractérise notre époque », qui permet à l'être humain de se mettre au centre, et de donner « la priorité absolue à ses intérêts de circonstance, et tout le reste devient relatif. (122) »

Benoit XVI avait aussi dans *Caritas in veritate* § 26 (2009) remarqué « que la marchandisation accrue des échanges culturels favorise aujourd'hui un double danger (...), les cultures sont simplement mises côte à côte et considérées comme substantiellement équivalentes et interchangeables entre elles. Cela favorise un glissement vers un relativisme qui n'encourage pas le vrai dialogue interculturel ; sur le plan social, le relativisme culturel conduit effectivement les groupes culturels à se rapprocher et à coexister, mais sans dialogue authentique et, donc, sans véritable intégration. En second lieu, il existe un danger constitué par le nivellement culturel et par l'uniformisation des comportements et des styles de vie. De cette manière, la signification profonde de la culture des différentes nations, des traditions des divers peuples, à l'intérieur desquelles la personne affronte les questions fondamentales de l'existence en vient à disparaître. »

### **Relativisme et technicisme : les deux mondes de Séverine et Marie**

L'économiste Jean Fourastié a dépeint le relativisme et le technicisme, insidieuses et mortelles maladies de l'âme et de la civilisation en comparant la vie, le comportement, le cerveau de deux femmes françaises, Séverine et Marie, nées à quelques décennies de distance. Il écrivit cela en 1979. Ce texte dépeint toujours une inquiétante actualité.

« Séverine n'est jamais malade. Dès qu'elle ressent un léger symptôme, médecin ou dentiste lui épargnent toute douleur ; elle ne sait pas ce qu'est la souffrance physique. Marie, au contraire, a la souffrance pour compagne ; ne serait-ce qu'à cause des dents (à vingt ans, elle en a déjà perdu huit ou dix)...

Fille d'une famille nombreuse dont les membres sont serrés comme les oiseaux dans leur nid et sans cesse frappés par la mort, Marie a de l'existence une conception tragique, compensée par la tendresse et par la foi dans l'au-delà ; la vie

terrestre est une épreuve où l'homme doit faire son devoir avec courage. Séverine ne sait pas trop ce que c'est que la morale, ni le devoir, il faut faire comme les autres, chercher son plaisir....

Mais ce qui diffère le plus, ce sont les idées et les cerveaux. Dans le cerveau de Marie, il y a peu d'informations, mais elles y sont ancrées. Dans le cerveau de Séverine, il y a un nombre fantastique de données, mais elles sont fugitives et sans structure. Le cerveau de Marie a été formé par le respect de la famille, le spectacle du village, des voisins et parents qui naissent, meurent, vivent, le spectacle des animaux et des végétaux, le renouveau des saisons... Le cerveau de Séverine a été formé par un bombardement d'informations disparates et éphémères, émanant des quatre coins de la terre, et déversées en vrac par la presse, la radio, la T.V., la famille - elle-même instable et frénétique -, l'école, les camarades, les voyages. Dans le cerveau de Marie, il y a un petit nombre de circuits profondément tracés, fortement hiérarchisés ; cela donne une personnalité fruste, mais forte, une capacité de vie intérieure, une ardeur de vivre qui a fait que l'humanité misérable et souffrante a traversé les siècles.

Dans le cerveau de Séverine, il y a des milliers de circuits, alimentés par une énergie cérébrale deux ou vingt fois plus puissante. Mais ces circuits sont instables et mal coordonnés. A la limite, le cerveau de Séverine, entièrement occupé à percevoir des informations décousues et disparates, n'a plus le temps de penser les informations reçues, de les classer, de les confronter, d'en tirer les conséquences ; il n'a plus le temps de réfléchir, il n'a plus le temps de méditer. Enormément d'informations sur le monde, mais plus de conception du monde. Dans les mauvais jours, Séverine ne sait plus pourquoi elle souffre ; elle ne sait plus pourquoi elle vit<sup>3</sup>. »

Cette « pathologie relativiste », comme la nomme François (123) s'est propagée depuis que Jean Fourastié la stigmatisait, stimulée depuis avec l'internationalisation des échanges et les flux permanents d'informations aussi lointaines qu'éphémères, et souvent insignifiantes, qui brouillent l'essentiel.

Ce relativisme est ainsi servi par la technique que d'aucuns considèrent « comme le principal moyen d'interpréter l'existence. Dans la réalité concrète qui nous interpelle, divers symptômes apparaissent qui montrent cette erreur, comme la dégradation de l'environnement, l'angoisse, la perte du sens de la vie et de la cohabitation. On voit ainsi, une fois de plus, que « la réalité est supérieure à l'idée ». (110) » Cependant, outils et « objets produits par la technique ne sont pas neutres, parce qu'ils créent un cadre qui finit par conditionner les styles de vie, et orientent les possibilités sociales dans la ligne des intérêts de groupes de pouvoir déterminés. (107) »

### **Sous la surveillance des algorithmes du Big data**

Avec la génération d'Internet, des smartphones, des montres connectées surveillant nos déplacements, les calories brûlées, des caméras embarquées, des vidéos-espionnes, des fourchettes analysant notre alimentation, et d'un volume d'informations numérisées de plus en plus important (le « big data »), nos comportements sont de plus en plus analysés. Toutes ces informations sont traitées par des algorithmes de plus en plus sophistiqués que mettent en place quelques blocs monopolistiques dont la puissance ne cesse de croître. On désigne souvent le « GAFAM » pour le bloc Google, Apple, Facebook et Amazon. Les informations qu'ils recueillent leur permettent de monétiser nos comportements au prétexte de les surveiller et de les protéger. En fonction du choix des algorithmes qu'ils retiennent, l'information sera visible ou cachée. Les algorithmes du big data

---

3 - Jean Fourastié, *les Trente Glorieuses*, 1979 (Hachette Littérature, 2000, pages 173 et 174)

pourraient fonder une intelligence artificielle qui risque de nous aliéner un jour et d'étouffer notre libre arbitre si nous nous y abandonnons.

On s'aperçoit ainsi que le « niveau d'intervention humaine, fréquemment au service des finances et du consumérisme, fait que la terre où nous vivons devient en réalité moins riche et moins belle, toujours plus limitée et plus grise, tandis qu'en même temps le développement de la technologie et des offres de consommation continue de progresser sans limites (34). » De surcroît, cette « vision consumériste de l'être humain, encouragée par les engrenages de l'économie globalisée actuelle, tend à homogénéiser les cultures et à affaiblir l'immense variété culturelle, qui est un trésor de l'humanité. (144) »

Le pape va alors cibler les principaux responsables de cette dérive : la religion de l'argent et les outils qui servent son culte.

## La religion de l'argent

La dégradation permanente et progressive de nos environnements résulte, en grande partie, de nos systèmes d'organisation économique et sociale et des interactions entre ses différents acteurs. Mais nous n'en sommes souvent ni conscients ni informés. Car même si « beaucoup diront qu'ils n'ont pas conscience de réaliser des actions immorales, parce que la distraction constante nous ôte le courage de nous rendre compte de la réalité d'un monde limité et fini. Voilà pourquoi aujourd'hui « tout ce qui est fragile, comme l'environnement, reste sans défense par rapport aux intérêts du marché divinisé, transformés en règle absolue. (56) » Mais nous ne pourrions fermer les yeux indéfiniment devant les irréremédiables dégâts de ce comportement mortifère.

« Dans ce contexte, il faut toujours se rappeler que « la protection de l'environnement ne peut pas être assurée uniquement en fonction du calcul financier des coûts et des bénéfices. L'environnement fait partie de ces biens que les mécanismes du marché ne sont pas en mesure de défendre ou de promouvoir de façon adéquate (190). »

Notre asservissement à la finance, au marché, et aux mirages qu'ils produisent est à l'origine de cette dégradation. C'est au nom de cette soumission que nous disons « Laissons les forces invisibles du marché réguler l'économie, parce que ses impacts sur la société et sur la nature sont des dommages inévitables (123) ». C'est pour maintenir ce pouvoir de l'argent que nous sommes devenus adeptes de la « logique du « utilise et jette », qui engendre tant de résidus, seulement à cause du désir désordonné de consommer plus qu'il n'est réellement nécessaire (123). » Or, et nous le savons bien, le marché ne garantit pas en soi le développement humain intégral ni l'inclusion sociale. (109) »

### Remettre la finance à sa place

Le marché, c'est-à-dire la rencontre de l'offre et de la demande dans un espace idéalisé, est une mystification qui fait croire aux populations qu'il les libère et les enrichit alors qu'il n'asservit que des foules de consommateurs qu'il corrompt et abrutit. « Eternelle loi de l'offre et de la demande ; loi menteuse, dans les termes où on la pose, loi immonde, propre seulement à assurer la victoire du fort contre le faible, de celui qui a contre celui qui n'a pas », dénonçait Proudhon<sup>4</sup>.

Depuis l'encyclique fondatrice *Rerum novarum* de Léon XIII en 1891, l'Eglise n'a eu de cesse de répéter que « pour qu'il y ait une liberté économique dont tous puissent effectivement bénéficier, il peut parfois être nécessaire de mettre des limites à ceux qui ont plus de moyens et de pouvoir financier. (129) »

4 - P.J. Proudhon, *De la capacité politique des classes ouvrières*, édition posthume 1965.

L'ouverture des marchés et le libre-échange international n'ont pas répondu aux promesses de développement, de diminution de la pauvreté, d'émancipation et de promotion de la paix. En revanche, ils ont encouragé la constitution des grandes concentrations commerciales dont les pouvoirs financiers excèdent ceux des Etats. Les sociétés multinationales ont ainsi pu délocaliser leurs services pour répondre à des stratégies industrielles, commerciales ou financières, pour rechercher de nouveaux débouchés extérieurs, pour rechercher des coûts salariaux plus faibles, pour produire à moindre coût. Le pape François constate aussi, « que souvent les entreprises qui agissent ainsi sont des multinationales, qui font ici ce qu'on ne leur permet pas dans des pays développés ou du dénommé premier monde. Généralement, en cessant leurs activités et en se retirant, elles laissent de grands passifs humains et environnementaux tels que le chômage, des populations sans vie, l'épuisement de certaines réserves naturelles, la déforestation, l'appauvrissement de l'agriculture et de l'élevage local, des cratères, des coteaux triturés, des fleuves contaminés et quelques œuvres sociales qu'on ne peut plus maintenir (51) ».

C'est pourquoi « sauver les banques à tout prix, en en faisant payer le prix à la population, sans la ferme décision de revoir et de réformer le système dans son ensemble, réaffirme une emprise absolue des finances qui n'a pas d'avenir et qui pourra seulement générer de nouvelles crises après une longue, couteuse et apparente guérison. » La crise financière de 2007-2008 n'a pas provoqué la « réaction qui aurait conduit à repenser les critères obsolètes qui continuent à régir le monde (189). » Il faut se souvenir ici des mesures prises par les Etats après la faillite de leur réseau bancaire consécutive à la crise des subprimes et sa contagion au monde entier. C'est à juste titre que le pape critique les nouvelles réglementations bancaires qui cherchent à réduire les risques systémiques des crises financières en restant profondément aliénés aux groupes de pression financiers. Assurément, tant que les Etats, c'est-à-dire les contribuables, seront les « prêteurs en dernier ressort » des manipulations monétaires des banques, c'est-à-dire d'une distribution des crédits supérieure aux dépôts qu'elles possèdent, les citoyens devront financer la banque.

Déjà, Léon XIII avait dénoncé cette nouvelle forme d'usure qui consiste à jouer avec les échéances des créances et des dettes. Il déplorait, en 1893, qu'« une usure dévorante est venue accroître encore le mal. Condamnée à plusieurs reprises par le jugement de l'Eglise, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes avides de gain et d'une insatiable cupidité<sup>5</sup>. » Elle consiste à tirer un profit non gagné en vendant de la monnaie que l'on ne possède pas, mais qu'on espère obtenir bientôt.

Pie XI continuait, en 1931, en déplorant que ce pouvoir « surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer<sup>6</sup>. »

Le temps a passé, mais le problème est toujours le même malgré les drames, les crises, la pauvreté dans l'abondance, que ce pouvoir a produits. Et l'économiste écologiste britannique Tim Jackson nous rappelait que, bien sûr, « nous n'avons pas eu la récession que de nombreux économistes, les yeux rivés sur la bulle des matières premières, pensaient que nous aurions, celle causée par le prix élevé des ressources. Mais une chose est sûre : cette récession arrivera. Tôt ou tard. Et quand

---

5 - Léon XIII, *Rerum Novarum*, (2), 1891.

6 - Pie XI, *Quadragesimo anno*, 105, 106 et 107.

elle sera là, l'impact sur les prix ne sera pas moins violent qu'en 2008. Son impact sur l'économie sera dévastateur<sup>7</sup>. »

## Les piliers de la religion de l'argent

Evidemment, rendre grâce à la finance exige une liturgie, une soumission à ses rites. Le consumérisme, l'avidité, le productivisme et le tropisme technologique en sont les principaux piliers.

### • Le consumérisme

Le consumérisme est un avatar de l'économie de marché. « Le marché tend à créer un mécanisme consumériste compulsif pour placer ses produits, les personnes finissent par être submergées, dans une spirale d'achats et de dépenses inutiles. Le consumérisme obsessif est le reflet subjectif du paradigme techno-économique (203) » C'est un modèle de société construit sur l'attraction de la consommation et du pouvoir d'achat

#### **Une arme consumériste : la publicité**

La publicité assume une partie du rôle ancien des idéologies, couvrir, dissimuler, transformer le réel. Son influence sur les idées et sur les comportements reste en croissance continue et aliène toujours davantage les sociétés et leurs marchés. Elle a une fonction d'acculturation des masses propice à l'avènement d'une société de consommation sans frontières, elle uniformise les mentalités et les comportements en effaçant les modes de vie enracinés et traditionnels. Elle fixe de nouveaux codes et objectifs aussi éphémères qu'illusoire. Elle finance et contrôle ainsi le monde de l'information et permet de mouler la façon de penser et de se comporter comme elle le désire. C'est une « ingénierie du consentement » dont notre liberté est atteinte<sup>8</sup>.

### • L'avidité ou la fièvre de posséder

Derrière le consumérisme, de très nombreuses fois dénoncé dans cette encyclique, s'est également développée l'avidité, c'est-à-dire l'asservissement à l'immédiateté politique et financière. Cette avidité, cultivée par les publicitaires et les médias, mais aussi « par des populations consuméristes, conduit à la nécessité de produire de la croissance à court terme (178). »

#### **L'illusion diabolique du court terme**

L'humanité souffre de plus en plus des distorsions d'appréciation de la valeur du temps et de l'espace. C'est le monde financier qui commença par exiger des bénéfices à court terme alors que la plupart des activités économiques, à l'instar de l'agriculture, nécessitent du temps et de la patience, le respect des rythmes climatiques et des terroirs. Ces distorsions d'appréciation furent encore amplifiées par les techniques informatiques et la faiblesse relative des coûts de transport qui déforment la réalité des saisons, des époques et des distances. Ces altérations d'analyse ont entraîné des modifications de comportements et des modes de vie des populations.

L'illusion que « l'espace se rétrécit et le temps se contracte », que « le temps et

7 - Tim Jackson, *Prospérité sans croissance, La transition vers une économie durable*, page 28. De boeck 2010.

8 - Henri Lefèvre (1901-1991), marxiste situationniste, *La vie quotidienne dans le monde moderne* (Gallimard 1968).

l'espace peuvent se contacter au point que s'évanouissent la localisation et la temporalité<sup>9</sup> » est diabolique. Cette illusion se propage du microcosme financier à la société entière, du consommateur au citoyen, jusqu'à rendre la privation insoutenable et inadmissible.

Ainsi, le développement de cette « culture consumériste, qui donne priorité au court terme et à l'intérêt privé, peut encourager des procédures trop rapides ou permettre la dissimulation d'information (184) », notamment en matière de décisions politiques et financières, qui s'avéreront mortifères à plus long terme. Le pape souligne ici que « bien que le changement fasse partie de la dynamique des systèmes complexes, la rapidité que les actions humaines lui imposent aujourd'hui contraste avec la lenteur naturelle de l'évolution biologique. À cela, s'ajoute le fait que les objectifs de ce changement rapide et constant ne sont pas nécessairement orientés vers le bien commun ni vers le développement humain, durable et intégral (18) » Il convient donc de réfléchir sur un nouveau modèle de développement. Il doit s'accompagner de mesures compatibles avec la préservation de nos environnements.

#### • Le productivisme

Quand il dénonce le productivisme, le pape s'inscrit dans la continuité du message de l'Eglise. Saint Thomas More avait déjà dénoncé au XV<sup>e</sup> siècle le mouvement des enclosures, qui, en Angleterre, sacrifia et déporta les plus pauvres des paysans au nom de la pleine productivité du profit des terres<sup>10</sup>. « Les économies d'échelle, spécialement dans le secteur agricole, finissent par forcer les petits agriculteurs à vendre leurs terres ou à abandonner leurs cultures traditionnelles. Les tentatives de certains pour développer d'autres formes de production plus diversifiées, finissent par être vaines en raison des difficultés pour entrer sur les marchés régionaux et globaux, ou parce que l'infrastructure de vente et de transport est au service des grandes entreprises.(129) »

Le productivisme est un système d'organisation économique dont le seul objectif repose sur l'augmentation de la production. Il suppose l'accroissement exacerbé de la productivité par l'augmentation des rythmes du travail (travail de nuit, du dimanche), la baisse des coûts de production (économie des bas coûts, dite « low cost », salaires réduits et délocalisés, remplacement de l'homme par la machine). C'est plus généralement le refus du repos qui est aussi nécessaire aux hommes qu'à la terre.

#### Le productivisme aliène l'homme

Le travail permet à l'homme d'accompagner la création. Il n'a pas vocation à l'aliéner et à l'épuiser. De nombreux auteurs ont dénoncé ce culte du travail qui devenu marchandise asservit l'humanité entre les murs de la production et de la consommation.

Paul Lafargue rappelait qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, « sous l'Ancien Régime, les lois de l'Eglise garantissaient au travailleur 90 jours de repos (52 dimanches et 38 jours fériés) pendant lesquels il était strictement défendu de travailler. C'était le grand crime du catholicisme, la cause principale de l'irréligion de la bourgeoisie industrielle et commerçante. Sous la Révolution, dès qu'elle fut maîtresse, elle abolit les jours fériés et remplaça la semaine de sept Jours par celle de dix. Elle affranchit les ouvriers du joug de l'Eglise pour mieux les soumettre au joug du travail<sup>11</sup>. »

9 - Jean-Marc Salmon, sociologue, Une société à grande vitesse : Globalisation mode d'emploi, Seuil 2000, Le Monde 2 juillet 2002.

10 - Thomas More (1478-1535) fut canonisé en 1935 et déclaré saint patron des publicistes en 2000.

11 - Paul Lafargue, Le droit à la paresse, chapitres 3 et 1. 1883,

[http://classiques.uqac.ca/classiques/lafargue\\_paul/droit\\_paresse/le\\_droit\\_a\\_la\\_paresse.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/lafargue_paul/droit_paresse/le_droit_a_la_paresse.pdf)

Plus tard, Simone Weil exprimera le mal-être du travail en usine dans la France industrielle de la première partie du XX<sup>e</sup> siècle : « Pour moi, personnellement, voici ce que ça a voulu dire, travailler en usine. Ça a voulu dire que toutes les raisons extérieures sur lesquelles s'appuyaient pour moi le sentiment de ma dignité, le respect de moi-même ont été en deux ou trois semaines radicalement brisées sous le coup d'une contrainte brutale et quotidienne (...). Il faut, en se mettant devant sa machine, tuer son âme pour huit heures par jour, sa pensée, ses sentiments, tout <sup>12</sup>. »

Las, en matière de changement, de transformation ou d'évolution, nous sommes naturellement intimement liés à des rythmes différents qui s'articulent ensemble dans la symphonie de la vie. Or, « dans le schéma du gain, il n'y a pas de place pour penser aux rythmes de la nature, à ses périodes de dégradation et de régénération, ni à la complexité des écosystèmes qui peuvent être gravement altérés par l'intervention humaine. (190) ».

#### • Le tropisme technologique

Le quatrième pilier de la loi financière repose sur le développement technologique soumis au profit, « sans prêter attention à d'éventuelles conséquences négatives pour l'être humain. Les finances étouffent l'économie réelle. ( ... Mais) dans certains cercles, on soutient que l'économie actuelle et la technologie résoudront tous les problèmes environnementaux (109). » Le mythe technologique veut faire croire « à l'idée d'une croissance infinie ou illimitée (...) Cela suppose le mensonge de la disponibilité infinie des biens de la planète, qui conduit à la « presser » jusqu'aux limites et même au-delà des limites. (106) » Ces cercles « soutiennent à tout prix le mythe du progrès et affirment que les problèmes écologiques seront résolus simplement grâce à de nouvelles applications techniques, sans considérations éthiques ni changements de fond (60) ». Ils croient que la tertiarisation de l'économie, les emplois de services et les technologies de l'information et de la communication réduiront de façon importante nos émissions de gaz à effet de serre produites par la combustion d'énergie fossile carbone (gaz, carbone, pétrole). Comme-ci le commerce, le tourisme, la consommation de biens informatiques, n'avaient pas en amont de coûts énergétiques.

#### L'impossible dématérialisation de l'économie

En France, pays développé, depuis deux siècles, la part de l'emploi dans le secteur tertiaire (services) est passée de 15 % à 70 %, le primaire (agriculture) de 65 % à 5 % et le secondaire (industrie) de 20 % à 25 % avec une pointe à 40 % dans les années 1970.

Avec 20 % de l'emploi, l'industrie occupait 2 millions d'agents actifs en 1880, avec 25 % de l'emploi, elle en occupe 8 millions. Soit au total, 10 millions d'actifs en 1880 contre 32 millions en 2000. Il est donc mathématiquement faux de croire que l'économie s'est dématérialisée avec plus de 4 fois plus d'emploi dans l'industrie qu'il y a deux siècles.

Ajoutons également que les statisticiens (l'INSEE en France) incorporent dans les services des emplois très dépensiers en énergie comme les transports, les zones commerciales, le tourisme, ainsi que ceux qui utilisent des bâtiments, des outils industriels et des transports qui sont à l'origine de 70 % de la consommation d'énergie en France. On a ainsi pu observer qu'un employé de bureau émettait, en 2005, autant de gaz à effet de serre qu'un Français de 1960, quel que soit son emploi<sup>13</sup>.

12 - Simone Weil, La condition ouvrière, 1934.

13 - Voir sur ce sujet les articles de Jean-Marc Jancovici ; <http://www.assemblee-nationale.fr/13/cr-grenelle/jancovici-complots.pdf> , <http://www.manicore.com/>



## **Le principal enjeu de ce début de siècle : Le réchauffement climatique**

Le pape rappelle que « nous sommes les héritiers de deux siècles d'énormes vagues de changement : la machine à vapeur, le chemin de fer, le télégraphe, l'électricité, l'automobile, l'avion, les industries chimiques, la médecine moderne, l'informatique, et, plus récemment, la révolution digitale, la robotique, les biotechnologies et les nanotechnologies. (102) » C'est l'utilisation abondante d'énergie fossile qui a autorisé ces transformations de notre vie quotidienne et a remplacé à moindre coût des centaines de paires de bras aux champs et à l'usine. Elle a permis l'éloignement du lieu d'habitation et du lieu de travail, réduit le prix des voyages (du déplacement quotidien au tourisme de masse), changé le budget des ménages. La consommation d'énergie de l'humanité a ainsi été multipliée par près de 30 depuis 1900 et 150 depuis 1850. Cette consommation ne fut pas sans risque. « En ce sens, alors que l'humanité de l'époque post-industrielle sera peut-être considérée comme l'une des plus irresponsables de l'histoire, il faut espérer que l'humanité du début du XXI<sup>e</sup> siècle pourra rester dans les mémoires pour avoir assumé avec générosité ses graves responsabilités. (165) »

Il serait toutefois vain de croire au retour des années de croissance économique que les pays industrialisés dits développés ont connues dans les décennies d'après la Seconde Guerre mondiale. Comme ci les révolutions industrielles soutenues par des ressources énergétiques fossiles (charbon, gaz, pétrole) généreuses et bon marché allaient se renouveler sans risque pour l'humanité. C'est pourquoi « l'humanité est appelée à prendre conscience de la nécessité de réaliser des changements de style de vie, de production et de consommation, pour combattre ce réchauffement ou, tout au moins, les causes humaines qui le provoquent ou l'accroissent. Il y a, certes, d'autres facteurs (comme le volcanisme, les variations de l'orbite et de l'axe de la terre, le cycle solaire), mais de nombreuses études scientifiques signalent que la plus grande partie du réchauffement global des dernières décennies est due à la grande concentration de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde de nitrogène et autres) émis surtout à cause de l'activité humaine. En se concentrant dans l'atmosphère, ils empêchent la chaleur des rayons solaires réfléchis par la terre de se perdre dans l'espace. Cela est renforcé en particulier par le modèle de développement reposant sur l'utilisation intensive de combustibles fossiles, qui constitue le cœur du système énergétique mondial. Le fait de changer de plus en plus les utilisations du sol, principalement la déforestation pour l'agriculture, a aussi des impacts. (23) »

### **L'équation de Kaya**

L'équation de Kaya peut nous aider à comprendre le défi qu'il faut relever. Elle fut popularisée par des scientifiques<sup>14</sup> et utilisée par le Groupe intergouvernemental des experts sur le climat (GIEC) pour analyser l'évolution des émissions de CO<sub>2</sub>. Cette équation met en relation les 4 facteurs qui influencent les émissions de gaz carbone : le nombre de la population mondiale, le niveau de l'activité économique (PIB) mondial, l'intensité énergétique (TEP)<sup>15</sup>, le contenu en gaz carbone de l'énergie utilisée (CO<sub>2</sub>). On aura ainsi l'égalité suivante : Les émissions de gaz carbone sont égales au niveau de la population multiplié par la production par habitant multiplié par l'intensité énergétique de la production multiplié par le

14 L'équation de Kaya a été développée par Yoichi Kaya, un économiste de l'énergie japonais, dans son ouvrage *Environment, Energy, and Economy : strategies for sustainability*.

15 - L'intensité énergétique désigne le rapport entre la consommation énergétique d'un pays exprimée en tonnes équivalent pétrole (TEP) et le produit intérieur brut.

contenu en CO2 de l'intensité énergétique que nous écrirons :

$$\text{CO2} = \text{Population} \times \frac{\text{PIB}}{\text{Population}} \times \frac{\text{TEP}}{\text{PIB}} \times \frac{\text{CO2}}{\text{TEP}}$$

On peut en déduire que la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre implique de réduire un ou plusieurs de ces facteurs. Reste à le pouvoir ou le vouloir.

### **Un nouveau triangle des incompatibilités ? Climat, population et plein emploi**

Quelles sont alors les données du problème ? Il s'agit, au niveau planétaire, de prendre conscience qu'avec une population en croissance, et une activité économique également en croissance dont l'intensité énergétique ne décroît que plus faiblement, il nous sera impossible de réduire nos émissions de gaz carbone accusées de chauffer la planète.

Cependant, l'intensité énergétique a baissé de 30 % environ sur 35 ans depuis les années 1980, principalement avec le recul de l'industrialisation traditionnelle. En revanche, la population mondiale a augmenté. Elle était de 6 milliards d'individus en 2000. Elle devrait atteindre 9 milliards en 2050. Enfin, on soutient généralement qu'un taux de 2 % de croissance économique est nécessaire pour ne pas détruire des emplois.

Il semble que malgré nos efforts de réduire nos émissions, nous émettons en 2015 bien davantage de gaz carbone qu'en 1970.

Nous nous trouvons donc avec ces 3 facteurs d'influence (population, activité économique et émission de gaz carbone) devant un nouveau triangle des incompatibilités<sup>16</sup> : On ne peut avoir à la fois une population en croissance, le plein emploi et respecter l'ordre climatique. Ces trois termes ne peuvent plus se concevoir ensemble, ils ne s'accordent que deux par deux.

Ralentir le rythme de l'activité économique peut cependant être une formidable opportunité pour retrouver le sens d'un véritable développement. Certes, souligne François, « personne ne prétend vouloir retourner à l'époque des cavernes, cependant il est indispensable de ralentir la marche pour regarder la réalité d'une autre manière, recueillir les avancées positives et durables, et en même temps récupérer les valeurs et les grandes finalités qui ont été détruites par une frénésie mégalomane (114) »

On ne peut admettre une logique qui privilégierait la réduction de la vie (quelle que soit la technique retenue, guerre, génocide, pratiques abortives et euthanasiques) pour fortifier l'abondance, le confort et le gaspillage de quelques privilégiés. En effet, « s'il est vrai que la répartition inégale de la population et des ressources disponibles crée des obstacles au développement et à l'utilisation durable de l'environnement, il faut reconnaître que la croissance démographique est pleinement compatible avec un développement intégral et solidaire. Accuser l'augmentation de la population et non le consumérisme extrême et sélectif de certains est une façon de ne pas affronter les problèmes. On prétend légitimer ainsi le modèle de distribution actuel où une minorité se croit le droit de consommer dans une proportion qu'il serait impossible de généraliser, parce que la planète ne pourrait même pas contenir les déchets d'une telle consommation. En outre, nous savons qu'on gaspille approximativement un tiers des aliments qui sont produits, et « que lorsque l'on jette de la nourriture, c'est comme si l'on volait la nourriture à la table du pauvre. (50) »

---

16 - Référence au triangle des incompatibilités de Robert Mundell : On ne peut avoir à la fois un taux de change fixe, la liberté de circulation des capitaux et une politique monétaire autonome.

Il est, à ce sujet, continue François, « préoccupant que certains mouvements écologistes qui défendent l'intégrité de l'environnement et exigent avec raison certaines limites à la recherche scientifique, n'appliquent pas parfois ces mêmes principes à la vie humaine (136) », comme-ci on pouvait dissocier l'humain de l'animal et de tous les écosystèmes de notre terre, et ne pas appliquer le principe de précaution à l'homme lui-même.

## Quelques propositions d'action et de protection

Le pape évoque avec bienveillance plusieurs voies d'action et de protection que nous pourrions prendre. On peut en citer ici quelques-unes.

### • Développer la responsabilité sociale des consommateurs

Il s'agit ici d'opposer à un consumérisme convulsif une consommation raisonnée et sociale. En effet, « acheter est non seulement un acte économique, mais toujours aussi un acte moral ». C'est pourquoi aujourd'hui « le thème de la dégradation environnementale met en cause les comportements de chacun de nous. (206) » Dans cet esprit, les mouvements de consommateurs peuvent obtenir « qu'on n'achète plus certains produits, et deviennent ainsi efficaces pour modifier le comportement des entreprises, en les forçant à considérer l'impact environnemental et les modèles de production. (206) » On parle ici de responsabilité sociale des consommateurs.

#### **La responsabilité sociale des consommateurs**

Le concept de responsabilité sociale ou soutenable de la consommation a commencé à se répandre à la fin des années 1980 avec le commerce équitable qui chercha à protéger les petits exploitants agricoles du Sud contre les prédateurs financiers (comme l'association Max Havelaar). Il peut également s'agir d'offrir des alternatives à un modèle de croissance économique non soutenable en développant des modèles d'économie sociale et solidaire, le commerce équitable, des monnaies sociales, la finance solidaire, la consommation responsable, les circuits courts, voire en promouvant la responsabilité sociétale et environnementale des acteurs économiques (RSA)<sup>17</sup>.

### • Eduquer à la responsabilité environnementale

Il s'agit ici d'encourager « divers comportements qui ont une incidence directe et importante sur la préservation de l'environnement tels que : éviter l'usage de matière plastique et de papier, réduire la consommation d'eau, trier les déchets, cuisiner seulement ce que l'on pourra raisonnablement manger, traiter avec attention les autres êtres vivants, utiliser les transports publics ou partager le même véhicule entre plusieurs personnes, planter des arbres, éteindre les lumières inutiles. Le fait de réutiliser quelque chose au lieu de le jeter rapidement, parce qu'on est animé par de profondes motivations, peut être un acte d'amour exprimant notre dignité. (211) »

Il doit s'agir aussi de nous inspirer des leçons de la nature qui se transforme et se métamorphose sans cesse dans un circuit perpétuel de vie alors que les productions de l'homme ne peuvent souvent pas se recycler. « Il nous coûte de reconnaître que le fonctionnement des écosystèmes naturels est exemplaire : les plantes

---

17 - *Responsabilité sociale et environnementale : l'engagement des acteurs économiques*, Vincent Commenne. Éditions Charles Léopold Mayer, Paris, 2006.

[http://www.aradel.asso.fr/fichier/bibliotheque/rse%20et%20acteurs%20economiques\\_200611915279490851811446377730049.pdf](http://www.aradel.asso.fr/fichier/bibliotheque/rse%20et%20acteurs%20economiques_200611915279490851811446377730049.pdf)

synthétisent des substances qui alimentent les herbivores ; ceux-ci à leur tour alimentent les carnivores, qui fournissent d'importantes quantités de déchets organiques, lesquels donnent lieu à une nouvelle génération de végétaux. Par contre, le système industriel n'a pas développé, en fin de cycle de production et de consommation, la capacité d'absorber et de réutiliser déchets et ordures. On n'est pas encore arrivé à adopter un modèle circulaire de production qui assure des ressources pour tous comme pour les générations futures, et qui suppose de limiter au maximum l'utilisation des ressources non renouvelables, d'en modérer la consommation, de maximiser l'efficacité de leur exploitation, de les réutiliser et de les recycler. (22) » On peut penser ici à l'économie circulaire.

### **L'économie circulaire**

L'économie circulaire est un concept apparu au début du XXI<sup>e</sup> siècle qui se fonde sur la réutilisation ou la transformation des biens produits. A contrario des modèles de développement économique construits sur la trilogie production consommation destruction, elle s'inspire du modèle des écosystèmes naturels qui transforment les ressources après leur utilisation. Les techniques de l'économie circulaire sont diverses, mais procèdent de cette observation. Ici on réutilisera, là on recyclera. On produira sans toxique ni obsolescence programmée. On cherchera aussi à prolonger la durée d'usage des produits, à privilégier l'usage plutôt que la possession.

#### **• Reconsidérer la valeur des biens et services produits**

On sait que de nombreuses entreprises obtiennent des profits en calculant et en payant une part infime des coûts, notamment environnementaux, qu'ils font subir à la collectivité. Pour supprimer ces déséquilibres, il s'agirait de reconsidérer la valeur des marchandises de façon à ce que « les coûts économiques et sociaux dérivant de l'usage des ressources naturelles communes soient établis de façon transparente et soient entièrement supportés par ceux qui en jouissent et non par les autres populations ou par les générations futures » (195) » Il s'agirait là, en quelque sorte, de mettre en place une comptabilité environnementale

### **La comptabilité environnementale**

La comptabilité environnementale se présente comme un instrument d'évaluation des coûts relatifs à l'environnement, et des dépenses nécessaires pour maintenir le capital des ressources naturelles. Elle permet de compléter la comptabilité générale par la prise en compte des flux physiques et des coûts que les entreprises peuvent occasionner à des tiers dans leur processus écologique. Elle fournit des informations sur l'état et les variations du patrimoine naturel, les dépenses relatives à la prévention des dommages de l'environnement, à sa production et à la réparation des dégâts causés. Préconisée par l'ONU, la Banque mondiale et l'OCDE, elle cherche à corriger les insuffisances de la comptabilité financière en enregistrant les actifs et les passifs environnementaux, au même titre que les autres coûts.

#### **• Elever notre qualité de vie et favoriser le développement humain intégral**

Le PIB est présenté comme l'indicateur de notre niveau de vie collectif (sans indiquer d'ailleurs les écarts entre individus favorisés et démunis). Mais nous n'avons pas d'indicateur de notre qualité de vie. On peut donc dire que notre niveau de vie s'est amélioré, mais nous ne pouvons mesurer de façon objective l'évolution de notre qualité de vie. Depuis les travaux d'Amartya Sen sur les indices de développement<sup>18</sup>, on sait cependant qu'il existe de très nombreux

18 - Rapport sur la mesure des performances économiques et du progrès social –(2008)-  
[http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers\\_web/stiglitz/doc-commission/RAPPORT\\_francais.pdf](http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers_web/stiglitz/doc-commission/RAPPORT_francais.pdf)

indices sociaux économiques capables de rivaliser avec la froide logique quantitativiste du PIB. Ces indices de développement humain peuvent valoriser les patrimoines naturels, culturels et sociaux au même titre que les échanges marchands.

Ces indices peuvent nous aider à changer notre modèle économique et financier pour promouvoir un développement intégral, humain et social, respectueux des cycles de vie, que ne cesse de violer le culte omnipotent de la croissance, du plein emploi et de la production. Le pape souligne à ce sujet que « parmi les composantes sociales du changement global figurent les effets de certaines innovations technologiques sur le travail, l'exclusion sociale, l'inégalité dans la disponibilité et la consommation d'énergie et d'autres services, la fragmentation sociale, l'augmentation de la violence et l'émergence de nouvelles formes d'agressivité sociale, le narcotrafic et la consommation croissante de drogues chez les plus jeunes, la perte d'identité. (46) » Ces nuisances et externalités négatives qui polluent nos environnements sociaux viennent réduire la valeur des indices de développement sociaux et environnementaux proposés depuis les travaux d'Amartya Sen.

### **Les indices de développement**

De nombreux indices de développement ont été créés depuis les années 1980 qui viennent se confronter aux indicateurs économiques de production et de consommation. On citera ici quelques-uns de ces nombreux indices synthétiques. L'indice du développement humain (IDH), précédemment cité, conçu par Amartya Sen, permet de relativiser les analyses de quantification économique du PIB ainsi que du PIB par habitant. D'autres indices, synthétiques, dérivés de l'IDH, se sont développés comme l'indice de pauvreté humaine (IPH), l'indice de santé sociale (ISS), l'indice du bien-être durable (IBED), l'indice du bien-être des nations, l'indicateur d'épargne véritable

Ces indices pondèrent un certain nombre de données (économiques, sociales et environnementales) retranchent la valeur des dégradations et nuisances sociales et environnementales de celle obtenue par les biens et services produits sur un même territoire pendant une période donnée<sup>19</sup>.

L'accès au travail est également un facteur du développement humain, car « le travail est une nécessité, il fait partie du sens de la vie sur cette terre, chemin de maturation, de développement humain et de réalisation personnelle. (...) Mais l'orientation de l'économie a favorisé une sorte d'avancée technologique pour réduire les coûts de production par la diminution des postes de travail qui sont remplacés par des machines. (128) » Sans doute alors faudra-t-il apprendre, dans une économie connaissant une moindre croissance à partager le travail, car la diminution des postes de travail « a aussi un impact négatif sur le plan économique à travers l'érosion progressive du « capital social », c'est-à-dire de cet ensemble de relations de confiance, de fiabilité, de respect des règles indispensables à toute coexistence civile. (128) » Quelquefois, remplacer l'homme par la machine pour quelque profit est humainement destructurant. « Cesser d'investir dans les personnes pour obtenir plus de profit immédiat est une très mauvaise affaire pour la société. (128) »

### **• L'exigence d'une autorité mondiale**

Bien sûr les rencontres internationales se multiplient depuis plusieurs décennies. Citons pour mémoire les Conférences de Rio de 1992, de Kyoto de 1997, la

---

19 - Cf le *Rapport de la commission sur la mesure des performances économique et du progrès social* de Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi (2008).

[http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers\\_web/stiglitz/doc-commission/RAPPORT\\_francais.pdf](http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers_web/stiglitz/doc-commission/RAPPORT_francais.pdf)

création du GIEC (Groupe International des Experts Climatiques) en 1998. Mais rencontre après rencontre, « la soumission de la politique à la technologie et aux finances se révèle dans l'échec des Sommets mondiaux sur l'environnement. Il y a trop d'intérêts particuliers, et très facilement l'intérêt économique arrive à prévaloir sur le bien commun et à manipuler l'information pour ne pas voir affectés ses projets. (54) »

François estime nécessaire « une réaction globale plus responsable, qui implique en même temps la lutte pour la réduction de la pollution et le développement des pays et des régions pauvres. Le XXI<sup>e</sup> siècle, alors qu'il maintient un système de gouvernement propre aux époques passées, est le théâtre d'un affaiblissement du pouvoir des États nationaux, surtout parce que la dimension économique et financière, de caractère transnational, tend à prédominer sur la politique. Dans ce contexte, la maturation d'institutions internationales devient indispensable, qui doivent être plus fortes et efficacement organisées, avec des autorités désignées équitablement par accord entre les gouvernements nationaux, et dotées de pouvoir pour sanctionner. (175) »

Il s'agit de subordonner les pouvoirs des divers organismes internationaux dédiés à des droits ou objectifs spécifiques (OMC, OTAN, FMI...) à une autorité qui prenne également en considération nos environnements. François reprend l'idée d'une autorité mondiale, au plus haut niveau de la vie internationale, déjà évoquée par Jean XXIII et Benoît XVI<sup>20</sup> 21. Cette autorité devra obéir aux principes de subsidiarité et de solidarité pour se mettre au service du bien commun. C'est pourquoi, il convient, sur le plan politique de rappeler « le principe de subsidiarité qui donne la liberté au développement des capacités présentes à tous les niveaux, mais qui exige en même temps plus de responsabilité pour le bien commun de la part de celui qui détient plus de pouvoir. (196)<sup>22</sup>. »

## La permanence des principes de la doctrine sociale de l'Église

Mais ces voies d'actions ne pourront être que superficielles et éphémères si elles ne sont pas soutenues par des principes forts autour des principes constants de la doctrine sociale de l'Église, capables de promouvoir une « écologie intégrale, qui a clairement des dimensions humaines et sociales<sup>23</sup>. (137) ». A défaut, nos actions

---

20 - Jean XXIII, dans *Pacem in terris*, IV C, 137 (1963) réclamait « une autorité politique mondiale » soulignant que « de nos jours, le bien commun universel pose des problèmes de dimension mondiale. Ils ne peuvent être résolus que par une autorité publique dont le pouvoir, la constitution et les moyens d'action prennent eux aussi des dimensions mondiales, et qui puisse exercer son action sur toute l'étendue de la terre. C'est donc l'ordre moral lui-même qui exige la constitution d'une autorité publique de compétence universelle. »

21 - Benoît XVI, dans *Caritas in veritate*, 67 (2009) reprit la même logique en soulignant l'urgence de réformer l'Organisation des Nations Unies, « pour assainir les économies frappées par la crise, pour prévenir son aggravation et de plus grands déséquilibres, pour procéder à un souhaitable désarmement intégral, pour arriver à la sécurité alimentaire et à la paix, pour assurer la protection de l'environnement et pour réguler les flux migratoires, il est urgent que soit mise en place une véritable Autorité politique mondiale telle qu'elle a déjà été esquissée par mon Prédécesseur, le bienheureux Jean XXIII. Une telle Autorité devra être régie par le droit, se conformer de manière cohérente aux principes de subsidiarité et de solidarité, être ordonnée à la réalisation du bien commun, s'engager pour la promotion d'un authentique développement humain intégral qui s'inspire des valeurs de l'amour et de la vérité. »

22 - Proposition maintes fois répétée par Jean XXIII, Jean-Paul II et François. <http://www.doctrine-sociale-catholique.fr/index.php?identifiant=les-textes>

23 - Il convient de signaler ici quelques considérations éthiques de François, qui bien que ne relevant pas directement du champ économique sur lequel nous limitons notre étude, peuvent néanmoins l'influencer puisqu'elles relèvent de l'humain et du social, autres facettes de l'écologie intégrale. Le Pape rappelle qu'il « n'y a pas d'écologie sans anthropologie adéquate. (118) » En effet, « quand on ne reconnaît pas, dans la réalité même, la valeur d'un pauvre, d'un embryon humain, d'une personne vivant une situation de handicap – pour prendre seulement quelques exemples – on écartera

se perdront dans le flot des intérêts particuliers au détriment du bien commun. Le souci de la maison commune peut, en effet, nous égarer et nous faire prendre des décisions bien davantage au service des intérêts de quelques groupes de pression consuméristes ou financiers.

Ainsi, « le discours de la croissance durable devient souvent un moyen de distraction et de justification qui enferme les valeurs du discours écologique dans la logique des finances et de la technocratie ; la responsabilité sociale et environnementale des entreprises se réduit d'ordinaire à une série d'actions de marketing et d'image. (194) ». De même, le marché international des droits à polluer qui fut mis en place pour se conformer aux engagements du protocole de Kyoto pris, en 1997, n'a pas donné les résultats escomptés. « La stratégie d'achat et de vente de « crédits de carbone » peut donner lieu à une nouvelle forme de spéculation, et cela ne servirait pas à réduire l'émission globale des gaz polluants (171) ».

« Il faut donc « cesser de penser en terme d'« interventions » sur l'environnement, pour élaborer des politiques conçues et discutées par toutes les parties intéressées. (183) » Nous retenons ici trois principaux axes, la subsidiarité ou le respect de l'autre, la trêve ou le respect de la création et le partage ou le respect de tous.

#### • La subsidiarité ou le respect de l'autre

Le principe de subsidiarité fut rappelé dans de nombreuses encycliques<sup>24</sup>. Il consiste à laisser aux différents corps intermédiaires d'une organisation sociale l'autonomie nécessaire à leur accomplissement.

François souligne que « le bien commun exige aussi le bien-être social et le développement des divers groupes intermédiaires, selon le principe de subsidiarité qu'il présente comme « l'ensemble des conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée. (155 et 156) » Le premier de ces groupes intermédiaires est la famille qui « se distingue spécialement comme cellule de base de la société. (155) ». C'est au sein de la famille que l'on s'élève au respect des êtres et des choses, que l'on cultive les premiers réflexes d'amour et de préservation de la vie, par exemple l'utilisation correcte des choses, l'ordre et la propreté, le respect pour l'écosystème local et la protection de tous les êtres créés. (213) », que l'« on apprend à demander une permission avec respect, à dire « merci » comme expression d'une juste évaluation des choses qu'on reçoit, à dominer l'agressivité ou la voracité, et à demander pardon quand on cause un dommage. (213).

Après la famille viennent tous les groupes intermédiaires qui sont également responsables de la préservation des environnements humains et sociaux (dans l'atelier et la cité) et qui modèlent intimement nos comportements. « Si tout est lié, l'état des institutions d'une société a aussi des conséquences sur l'environnement et sur la qualité de vie humaine : « Toute atteinte à la solidarité et à l'amitié civique provoque des dommages à l'environnement. Dans ce sens, l'écologie sociale est nécessairement institutionnelle et atteint progressivement les différentes

---

difficilement les cris de la nature elle-même. Tout est lié. (117) » Ainsi, « puisque tout est lié, la défense de la nature n'est pas compatible non plus avec la justification de l'avortement. (120) »

24 - Pie XI, *Quadragesimo* anno, 88 (1931) « Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort ; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir : diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité. Que les gouvernants en soient donc bien persuadés : plus parfaitement sera réalisé l'ordre hiérarchique des divers groupements selon ce principe de la fonction de subsidiarité de toute collectivité, plus grandes seront l'autorité et la puissance sociale, plus heureux et plus prospère l'état des affaires publiques. »

dimensions qui vont du groupe social primaire, la famille, en passant par la communauté locale et la Nation, jusqu'à la vie internationale. (142) »

#### • La trêve ou le respect de la création

La trêve est l'état qui permet de suspendre l'activité et de laisser se reposer la création. Le pape nous rappelle ce devoir de respecter le repos de la création, de ne pas épuiser les biens qu'elle produit, de ne pas abuser de ses richesses. Nous ne sommes que des administrateurs temporaires. « La façon correcte d'interpréter le concept d'être humain comme « seigneur » de l'univers est plutôt celle de le considérer comme administrateur responsable (116). » Ce rappel était nécessaire pour balayer le malentendu entretenu autour de l'anthropocentrisme de la Bible. « Nous ne sommes pas Dieu. La terre nous précède et nous a été donnée. Cela permet à François « de répondre à une accusation lancée contre la pensée judéo-chrétienne : il a été dit que, à partir du récit de la Genèse qui invite à «dominer» la terre (cf. Gn 1, 28), on favoriserait l'exploitation sauvage de la nature en présentant une image de l'être humain comme dominateur et destructeur. Ce n'est pas une interprétation correcte de la Bible, comme la comprend l'Église. S'il est vrai que, parfois, nous les chrétiens avons mal interprété les Écritures, nous devons rejeter aujourd'hui avec force que, du fait d'avoir été créés à l'image de Dieu et de la mission de dominer la terre, découle pour nous une domination absolue sur les autres créatures. Il est important de lire les textes bibliques dans leur contexte, avec une herméneutique adéquate, et de se souvenir qu'ils nous invitent à «cultiver et garder» le jardin du monde (cf. Gn 2, 15). Alors que «cultiver» signifie labourer, défricher ou travailler, « garder» signifie protéger, sauvegarder, préserver, soigner, surveiller. Cela implique une relation de réciprocité responsable entre l'être humain et la nature. (67) »

La garde et la protection de la création exigent le respect du repos qui lui seul combat l'épuisement et autorise son renouvellement. François l'évoque en rappelant les multiples temps de grâce et de repos qui nous sont nécessaires. Le jubilé, l'année sabbatique, le dimanche, le béni-dicité sont tous des temps de repos, de grâce et de partage. Ils ordonnent à l'humanité de respecter la création et les rythmes de la nature.

C'est dans cet esprit que la semaine de sept jours disposa d'un jour de grâce et de repos. « Le dimanche est le jour de la résurrection, le « premier jour » de la nouvelle création, dont les prémices sont l'humanité ressuscitée du Seigneur, gage de la transfiguration finale de toute la réalité créée. En outre, ce jour annonce « le repos éternel de l'homme en Dieu. (237) » Le Dimanche est un jour de repos proposé à toute la création. « Dans cette perspective, le repos du septième jour n'est pas proposé seulement à l'être humain, mais aussi « afin que se reposent ton bœuf et ton âne et que reprennent souffle le fils de ta servante ainsi que l'étranger » (Ex 23, 12). En effet, le repos est un élargissement du regard qui permet de reconnaître à nouveau les droits des autres. (237) ». Or, pour satisfaire le gain, on a inventé hier la décade dans le calendrier républicain qui n'autorisait le repos qu'après neuf jours de travail, et aujourd'hui on encourage le travail du dimanche, voire l'accroissement de la durée totale de l'emploi salarié le long d'une vie, alors même que nous pourrions « nous convaincre que ralentir un rythme déterminé de production et de consommation peut donner lieu à d'autres formes de progrès et de développement. (191) ».

D'autres périodes de trêve nous sont également nécessaires, par exemple l'année sabbatique et le jubilé. L'année sabbatique fut « instituée pour Israël et sa terre, tous les sept ans (cf. Lv 25, 1-4), pendant laquelle un repos complet était accordé à la terre ; on ne semait pas, on moissonnait seulement ce qui était indispensable pour subsister et offrir l'hospitalité (cf. Lv 25, 4-6). Enfin, passées sept semaines



d'années, c'est-à-dire quarante-neuf ans, le Jubilé était célébré<sup>25</sup>, année de pardon universel et d'affranchissement de tous les habitants » (Lv 25, 10). (51) »

#### • Le partage ou le respect de tous

Le partage s'appuie sur l'exigence de la destination universelle des biens. « Par conséquent, toute approche écologique doit incorporer une perspective sociale qui prenne en compte les droits fondamentaux des plus défavorisés. Le principe de subordination de la propriété privée à la destination universelle des biens et, par conséquent, le droit universel à leur usage est une « règle d'or » du comportement social, et « le premier principe de tout l'ordre éthico-social ». La tradition chrétienne n'a jamais reconnu comme absolu ou intouchable le droit à la propriété privée, et elle a souligné la fonction sociale de toute forme de propriété privée (93). » Et c'est pour cette raison que « Dieu dénie toute prétention de propriété absolue : « La terre ne sera pas vendue avec perte de tout droit, car la terre m'appartient, et vous n'êtes pour moi que des étrangers et des hôtes Lv 25, 23. (67) »

C'est également cette idée qu'exprime le jubilé. Comme le souligne François, « le développement de cette législation a cherché à assurer l'équilibre et l'équité dans les relations de l'être humain avec ses semblables et avec la terre où il vivait et travaillait. Mais en même temps c'était une reconnaissance que le don de la terre, avec ses fruits, appartient à tout le peuple. Ceux qui cultivaient et gardaient le territoire devaient en partager les fruits, spécialement avec les pauvres, les veuves, les orphelins et les étrangers : «Lorsque vous récolterez la moisson de votre pays, vous ne moissonnerez pas jusqu'à l'extrême bout du champ. Tu ne glaneras pas ta moisson, tu ne grappilleras pas ta vigne et tu ne ramasseras pas les fruits tombés dans ton verger. Tu les abandonneras au pauvre et à l'étranger (Lv 19, 9-10). (71). »

Le Pape rappelle à ce propos les exigences pratiques de ce principe énoncé par les Évêques du Paraguay : « Tout paysan a le droit naturel de posséder un lot de terre raisonnable, où il puisse établir sa demeure, travailler pour la subsistance de sa famille et avoir la sécurité de l'existence. Ce droit doit être garanti pour que son exercice ne soit pas illusoire, mais réel. Cela signifie que, en plus du titre de propriété, le paysan doit compter sur les moyens d'éducation technique, sur des crédits, des assurances et la commercialisation (94) »

## Garder l'espérance

Ce que nous disent ces textes, c'est que les fruits de la croissance (ou la moisson de votre pays) et la propriété (un lot de terre raisonnable) doivent être partagés. Il reste que si nous devons « penser aussi à marquer une pause en mettant certaines limites raisonnables, voire à retourner en arrière avant qu'il ne soit trop tard (193) », un nouveau modèle de répartition et de partage des revenus doit être retrouvé pour garder l'espérance en demain.

---

25 - Le jubilé est présenté dans les livres de l'Exode (23,10-11), du Lévitique (25, 1-28)<sup>25</sup> et du Deutéronome (15,1-6). Il exige la rémission périodique des dettes et des créances et l'organisation d'un nouveau partage des biens tous les quarante-neuf ans. Il s'agit là tout d'abord de rappeler le droit de Dieu, détenteur de toutes les propriétés sur la terre et sur les hommes. En fixant une limite à la durée des obligations issues des dettes et des créances antérieures, le Jubilé enferme l'activité économique dans un cycle de 49 ans, ce qui limite le développement des mécanismes d'accumulation, de concentration et de dispersion des revenus à l'intérieur de cet espace temporel.

### Trois idées pour un nouveau partage

#### • Remettre l'argent au service des hommes

On sait que dans nos économies modernes, ce sont les banques qui créent la monnaie quand elles distribuent des prêts. Elles prêtent de l'argent qu'elles ne possèdent pas encore, mais qu'elles espèrent recevoir dans un proche avenir.

Plus il y a de demande de prêts, plus les banques peuvent créer de la monnaie. Même sans demande de prêts du public, les banques émettent de la monnaie pour acheter des titres, des produits dérivés d'assurance, de garanties, souvent en « hors bilan », qui accroissent leur pouvoir, mais peuvent gravement déstabiliser nos sociétés. L'Eglise a souligné qu'à partir « des années 90 du siècle dernier, on constate que la monnaie et les titres de crédit au niveau mondial ont augmenté plus rapidement que la production des revenus, et ce également pour les prix courants. Ce qui a provoqué la formation de poches excessives de liquidité et de bulles spéculatives, transformées ensuite en une série de crises de solvabilité et de confiance qui se sont diffusées et suivies dans les années suivantes<sup>26</sup>. (CPJP, 1) »

Ce pouvoir de création monétaire par duplication s'assimile à un faux monnayage qui favorise une distribution illégitime du capital et de la propriété au bénéfice de quelques-uns et au détriment du principe de destination universelle des biens. C'est donc à juste titre que Maurice Allais soulignait qu'alors que « pendant des siècles l'Ancien Régime avait préservé jalousement le droit de l'Etat de battre monnaie et le privilège exclusif d'en garder le bénéfice, la République démocratique a abandonné pour une grande part ce droit et ce privilège à des intérêts privés. Ce n'est pas là le moindre paradoxe de notre époque <sup>27</sup>» Remettre l'argent au service des hommes exige donc de libérer l'émission monétaire de la distribution de prêts bancaires. Il s'agit là d'obliger les banques à couvrir les prêts qu'elles accordent par les épargnes qui leur sont effectivement confiées pour des périodes aussi longues. L'économiste écologiste britannique Tim Jackson reprend la même idée en rappelant que dans ce modèle de « système de réserves à 100 pour cent (...) les gouvernements garderaient le contrôle total de la masse monétaire<sup>28</sup>.» Cette réforme permettrait de maîtriser le volume de monnaie souhaitée, de le faire contrôler démocratiquement, et de maîtriser l'inflation, la spéculation, le gaspillage des ressources et les débauches consuméristes<sup>29</sup>, et de financer la transition énergétique.

#### • La distribution de la propriété pour réorienter l'économie

De nos jours, la distribution de la propriété ne concerne plus seulement la terre, mais tous les moyens de production. Rendre propriétaires les employés de leur branche et de leurs moyens de production comme l'était jadis l'artisan propriétaire de sa corporation et de son échoppe a toujours été l'une des orientations sociales de la doctrine de l'Eglise. Plusieurs techniques de distribution du capital social des entreprises aux salariés ont souvent été expérimentées et reconnues. Les institutions de l'économie sociale et solidaire, notamment les sociétés coopératives de production (SCOP), les fondations, mais également les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) répondent à cette ambition. La participation pourrait également autoriser cette distribution du capital social des entreprises. Dans ce modèle, le travailleur est copropriétaire de son entreprise. Il possède un droit de vote comme administrateur, quel que soit le nombre d'actions ou de parts sociales qu'il détient. La participation au capital pourrait également permettre une nouvelle

26 - Conseil Pontifical Justice et paix, 2011 (CPJP)

27 - Maurice Allais, *L'impôt sur le capital et la réforme monétaire*, Hermann 1977,

28 - Tm Jackson, *Prosperité sans croissance*, de boeck 2010, page 178

29 - Pour une approche de la réforme monétaire proposée ici, voir <http://prosperiteetpartage.free.fr/le-100-monnaie-en-10-lecons-la-reforme-monetaire.html>

distribution de la propriété. En ce sens, les autorités pourraient promouvoir plusieurs instruments de propriété des entreprises par les salariés. La participation des salariés pourrait doter en fonds propres leur propre entreprise, mais également leur branche professionnelle. Copropriétaires de leur entreprise et de leur branche professionnelle, les travailleurs pourraient ainsi efficacement protéger leur outil de travail et leur métier des prédateurs financiers et technologiques<sup>30</sup>.

François souligne d'ailleurs que « l'orientation de l'économie a favorisé une sorte d'avancée technologique pour réduire les coûts de production par la diminution des postes de travail qui sont remplacés par des machines. C'est une illustration de plus de la façon dont l'action de l'être humain peut se retourner contre lui-même » (128) Il estime donc que « pour qu'il continue d'être possible de donner du travail, il est impérieux de promouvoir une économie qui favorise la diversité productive et la créativité entrepreneuriale. (129) » Ainsi, « les autorités ont le droit et la responsabilité de prendre des mesures de soutien clair et ferme aux petits producteurs et à la variété de la production. Pour qu'il y ait une liberté économique dont tous puissent effectivement bénéficier, il peut parfois être nécessaire de mettre des limites à ceux qui ont plus de moyens et de pouvoir financier. (129)»

#### • La distribution des revenus pour réorienter la protection sociale

La protection sociale est considérée comme un outil essentiel de réduction de la pauvreté et des inégalités. Selon l'Organisation internationale du travail, plus de 70 % de la population sont encore privés de protection sociale. En revanche, les budgets de protection sociale des pays de l'Union européenne s'élèvent en moyenne à 30 % du PIB. Ceux-ci ont permis de réduire la pauvreté, mais ne l'ont pas éradiquée. En 2008, pour les 27 pays de l'Union européenne, le taux de pauvreté monétaire (qui concerne les personnes dont les revenus sont inférieurs à 60 % du revenu médian) était de 25,1 % de la population totale avant distribution des revenus de transferts sociaux, il atteignait encore 16,5 % après<sup>31</sup>. Parmi ces populations défavorisées, on compte des travailleurs pauvres et précaires. On s'aperçoit là que les modèles de financement de la protection sociale ne peuvent plus réduire les écarts sociaux et soutenir les plus fragiles sans pénaliser d'autres populations. Ils sont devenus paralysés, pénalisants, et obsolètes.

Benoit XVI avait déjà souligné « l'affaiblissement des réseaux de protection sociale en contrepartie de la recherche de plus grands avantages de compétitivité sur le marché mondial, faisant peser de graves menaces sur les droits des travailleurs, sur les droits fondamentaux de l'homme et sur la solidarité mise en œuvre par les formes traditionnelles de l'État social. Les systèmes de sécurité sociale peuvent perdre la capacité de remplir leur mission dans les pays émergents et dans les pays déjà développés, comme dans des pays pauvres.<sup>32</sup> »

Il faut cependant admettre avec François qu' « aider les pauvres avec de l'argent doit toujours être une solution provisoire pour affronter des urgences (...car...) le grand objectif devrait toujours être de leur permettre d'avoir une vie digne par le travail.

(128)». Cependant, la réduction de l'activité économique suppose que le volume de travail compatible soit également diminué. Il conviendra donc de le partager si nous voulons éviter la perte en capital humain que constituent le chômage et les drames qui vont avec.

« C'est pourquoi, dans la réalité sociale mondiale actuelle, au-delà des intérêts

30 - Pour une approche de la réforme de la propriété proposée ici voir [http://alliancesociale.free.fr/\\_media/42014-as-de-trefle.pdf](http://alliancesociale.free.fr/_media/42014-as-de-trefle.pdf)  
[http://alliancesociale.free.fr/\\_media/22015-as-de-trefle.pdf](http://alliancesociale.free.fr/_media/22015-as-de-trefle.pdf)

31 - Selon un étude d'Eurostat (EU-SILC,2008). Les politiques économiques à l'épreuve de la crise, Cahiers français n°359, La Documentation française, novembre 2010, p. 49. Ces données ne prenaient pas en compte les retraites dans les transferts sociaux.

32 - Benoit XVI, Caritas in veritate, 25 ( 2009)

limités des entreprises et d'une rationalité économique discutable, il est nécessaire que « l'on continue à se donner comme objectif prioritaire l'accès au travail...pour tous ». (127) »

Mais depuis la fin des années de plein emploi taylorien, les économies modernes ont développé des emplois dont les taux de productivité, d'occupation, de compétence, et in fine, de rémunération s'écartent de plus en plus, ce qui place les plus fragiles à la limite du seuil de pauvreté.

Pour contrebalancer ces évolutions, un nouveau modèle de protection sociale pourrait être initié qui s'inscrirait dans le même esprit d'autonomie et de coopération précédemment évoqué. Il s'agirait de distribuer à tous, actifs ou non actifs, des dividendes représentatifs de la part de chacun à la prospérité nationale. Ces dividendes devront être distribués à tous pour ne pas favoriser une catégorie sociale plus qu'une autre de façon à ne pas perturber le fonctionnement de l'économie comme y concourent certaines aides et subventions conditionnelles. En revanche, les moins aisés y gagneraient beaucoup et le plus aisés y gagneraient un peu. Ces dividendes permettront de réduire les écarts sociaux préjudiciables à l'harmonie sociale et consacreront la participation de tous à la prospérité commune. Ces dividendes nationaux pourraient être initialement financés par les budgets de protection sociale propres à chaque pays, puis abondés par leur Banque centrale ayant retrouvé le monopole de l'émission monétaire.

Sortir du culte de la croissance pour nourrir notre prospérité et instaurer un nouveau modèle de partage des revenus est sans encore une utopie. Nous le savons bien, mais c'est sans doute la seule voie soutenable que nous pouvons prendre. « Mais c'est le pouvoir lié aux secteurs financiers qui résiste le plus à cet effort, et les projets politiques n'ont pas habituellement de largeur de vue. Pourquoi veut-on préserver aujourd'hui un pouvoir qui laissera dans l'histoire le souvenir de son incapacité à intervenir quand il était urgent et nécessaire de le faire ? (57) » Il nous reste l'espérance et nos bonnes volontés.

**Janpier Dutrieux, 2015**